



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité femmes-hommes au sein de l'Union européenne

Question écrite n° 40212

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur la proposition du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), pour que la France inscrive l'égalité et les droits des femmes au cœur de son programme et au cœur du projet européen, en prévision de la présidence française de l'Union européenne lors du 1er semestre 2022. Le HCE suggère trois axes d'action : affirmer que les droits des femmes sont une composante essentielle de l'État de droit, un enjeu de démocratie et une valeur non négociable de l'Union européenne (UE) ; placer les femmes et les droits des femmes au cœur de la relance économique et sociale, suite à la pandémie et affirmer une diplomatie féministe de l'U.E. Enfin, le HCE appelle à assurer l'exemplarité de la France en matière de parité (délégations et panels), de financements dédiés à l'égalité entre les femmes et les hommes, de consultation et de soutien des organisations féministes. Elle lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40212

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5677

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)